

Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 15 septembre 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 26 septembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 septembre 2017

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET LE RESEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE (SPN) - VERSEMENT DE LA PARTICIPATION 2017

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Isabelle GODEAU à Monique JOHNSON, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURL à Florent JARRIAULT, Jacqueline LEFEBVRE à Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

#### **Titulaires absents suppléés :**

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### **Titulaires absents :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Robert GOUSSEAU, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Adrien PROUST, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jeanine BARBOTIN, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURL, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 SEPTEMBRE 2017

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA CAN ET LE RESEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE (SPN) - VERSEMENT DE LA PARTICIPATION 2017

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Niort Numeric est né en 2013 sur le territoire de l'Agglomération du Niortais largement tourné vers la filière informatique et numérique.

Un secteur mutualiste puissant qui entraîne une nouvelle économie pour le territoire :  
Le secteur des assurances reste le moteur de l'économie du territoire, qui continue de croître avec une dynamique de création d'emplois de + 9% en 6 ans (environ 10 000 emplois).  
Cette dynamique a un fort effet d'entraînement de l'économie du secteur de l'assurance vers le numérique : + 42% en 6 ans, et contribue à créer un nouveau moteur pour le territoire.  
1500 emplois sont concernés sur les activités pures de programmation et conseil informatique, 1800 en ajoutant la recherche et les télécommunications pour plus de 150 établissements.

L'animation de la filière numérique constitue l'un des axes majeurs en matière de stratégie de développement économique de la CAN.

Les axes de développement et d'animation de la filière ont été définis avec les acteurs économiques et répondent aux besoins identifiés par les entreprises. Ils sont au nombre de quatre :

- **SOUTENIR** la mise en œuvre d'une dynamique collaborative autour des entreprises de la filière
- **CREER** des conditions attractives pour la création ou la venue d'entreprises de la filière
- **ACCOMPAGNER** le développement des nouvelles formations, la création d'emplois pour les besoins actuels et futurs des entreprises du territoire, tous secteurs confondus
- **FAVORISER** l'aménagement numérique sur le territoire (THD – locaux spécialisés...)

Pour répondre à ces objectifs, le territoire s'appuie sur l'expertise de différents partenaires (CBE du Niortais, Clubs d'entreprises, chambres consulaires, universités...) 35 partenaires au total. Le SPN est l'un d'eux.

**Le SPN, cluster d'entreprises**, accompagne depuis plus de 10 ans la structuration et le développement de la filière numérique régionale et l'intégration des technologies numériques dans les entreprises tous secteurs d'activités confondus.

Ses missions :

- Permettre aux entreprises TIC régionales de se professionnaliser
- Accompagner l'innovation des entreprises de la filière : de l'émergence de nouvelles idées jusqu'à la recherche de financement de leurs projets.
- Accompagner le développement à l'international : de l'identification des zones géographiques porteuses jusqu'à la prospection commerciale

- Permettre le développement d'une performance globale : de la réflexion stratégique à la gestion des emplois et compétences.
- Créer un écosystème favorable au développement du business : des partenariats de compétences jusqu'à l'anticipation des mutations technologiques.
- Diffuser la culture numérique aux entreprises de tous secteurs et les aider dans l'identification de solutions technologiques.
- De permettre la veille et l'anticipation des marchés liés au numérique

Depuis juin 2016, le SPN est porteur de la labellisation French Tech thématique pour le compte des agglomérations de La Rochelle, Angoulême, Poitiers et Niort. Il coordonne le programme et la mise en réseau régionale, nationale et internationale du groupe Edutainment. Il gère également la mise en œuvre du programme d'action.

**Au regard de la stratégie déployée par la CAN, et des compétences du SPN, ce dernier apparaît comme l'un des interlocuteurs privilégié pour la mise en œuvre de l'ensemble des actions sur le territoire.**

La convention de partenariat a pour but de définir et détailler les conditions de travail et d'échange entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et le SPN au titre des actions prévues pour l'année 2017.

**Le cadre d'intervention du SPN s'articulera donc autour de 5 axes, détaillés dans la convention jointe à la délibération :**

1. Présence du réseau, notamment via des permanences sur le territoire
1. Actions collectives visant à animer la filière numérique, Accompagner l'innovation, technologique, promouvoir l'emploi
2. Co organisation des événements annuels et notamment Niort Numeric
3. Animation du réseau French Tech/edutainment
4. Relais d'information des actions du territoire en faveur de la filière

**Subvention sollicitée par le SPN pour permettre l'application du plan d'action :**

Pour financer l'activité de l'association et permettre l'application du plan d'action 2017, il est proposé de verser une subvention de 75 000 € pour l'année 2017 à l'association SPN, Réseau des Professionnels du Numérique.

La subvention sera versée à signature de la convention. Un bilan spécifique des actions menées sur la CAN devra être fourni par le SPN au plus tard le 30 juin 2018.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'attribution de la subvention de 75 000 € HT au titre de l'année 2017 au SPN ;
- Approuver le plan d'action proposé dans la convention jointe ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention et les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**  
**Vice-Président Délégué**

<p>Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20170925-c11-09-2017-DE Date de télétransmission : 28/09/2017 Date de réception préfecture : 28/09/2017</p>
--